



Chemin des Manufactures – 62800 LIEVIN

Tél : 03 21 45 63 20 – Fax : 03 21 45 63 21 - @ :

secretariat@artois.fff.fr



CORONAVIRUS COVID-19

A TOUS LES LICENCIES

En raison des risques épidémiologiques, et par mesure de précaution, il y a lieu de se conformer en toutes circonstances aux règles d'hygiène que les autorités sanitaires demandent à chacun de respecter :

- Se laver les mains régulièrement
- Utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter dans une poubelle fermée
- Tousser ou éternuer dans son coude
- Eviter les poignées de mains
- Porter un masque quand on présente des signes d'infection respiratoire

Les décisions sur le maintien des matches appartiennent aux autorités du pays.

Pour le moment, il n'y a pas d'instructions particulières concernant les matches et entraînements sur les terrains du **District Artois**.

Le District se conformera aux décisions qui pourraient être prises par la Préfecture du Pas de Calais ou, au niveau local, par les maires des communes.

Je ne manquerai pas de vous tenir informés des suites et notamment des décisions qui seraient prises concernant ce problème.

Le Président du District Artois

Jean-Louis GAMELIN



REUNION GENERALE DES ARBITRES

Les clubs intéressés par l'organisation de la réunion générale des arbitres de l'Artois, prévue le **samedi 30 mai 2020**, peuvent envoyer leurs candidatures au District à l'attention de Monsieur le Président de la CAA.

Le club doit disposer d'une salle pouvant recevoir environ 300 personnes.



A VOS AGENDAS

L'Assemblée Générale Elective du District Artois se tiendra le **Jeudi 11 Juin 2020 à 18 heures 30 à MAZINGARBE.**

Dès maintenant, réservez cette date !

Cordialement à tous.

Jean-Louis GAMELIN
Président.



COMMISSION DE DISCIPLINE

PROCHAINES REUNIONS

Les joueurs exclus et toutes les personnes licenciées dont le nom a été porté sur la feuille de match à la suite d'incidents survenus avant, pendant ou après la rencontre, doivent :

✕ soit, se présenter, munis d'une pièce d'identité, entre 9 heures et 10 heures, à la Maison du District Artois à LIEVIN ;

✕ soit, envoyer, dans les 24 heures, suivant l'incident en cause, un rapport circonstancié sur les faits qui lui sont reprochés, en y joignant OBLIGATOIREMENT la photocopie d'une pièce d'identité.

→ Le **SAMEDI 14 MARS 2020** pour les exclusions et les incidents **jusqu'au 8 MARS 2020**, y compris les matchs arrêtés

→ Le **SAMEDI 21 MARS 2020** pour les exclusions et les incidents **jusqu'au 15 MARS 2020**, y compris les matchs arrêtés

→ Le **SAMEDI 28 MARS 2020** pour les exclusions et les incidents **jusqu'au 22 MARS 2020**, y compris les matchs arrêtés

Le Président de la Commission
Bernard DEJARDIN.



RAPPEL CONCERNANT LES ARRETES MUNICIPAUX

EXTRAIT DE L'ANNEXE 17 DES REGLEMENTS GENERAUX

« IV – Arrêtés municipaux

Article 7 :

En vertu de la mission de service public qui lui est conférée par la loi n° 84.610 du 16 Juillet 1984, le district prend en considération les arrêtés municipaux répondant aux conditions suivantes :

- Désignation dans l'arrêté de la période d'interdiction, du (ou des) terrains concernés et éventuellement des périodes pendant lesquelles l'arrêté est suspendu pour permettre le déroulement d'une rencontre
- Présence du cachet du club ou d'une mention concernant l'avis au club local
- Signature du Maire ou de l' élu détenant la délégation
- Réception au district, par Fax ~~exclusivement~~, **Courriel ou courrier émanant de la mairie** au plus tard :
 - > Le mercredi à 9 heures pour les rencontres du mercredi
 - > Le jeudi à 9 heures pour les rencontres du jeudi
 - > Le vendredi à 12 heures pour les rencontres du week end

La validité d'un arrêté municipal ne saurait excéder un week end.

Pour tout arrêté ne remplissant pas ces conditions, le district informe l'autorité municipale et le club recevant que les rencontres prévues sont maintenues.

Le jour de la rencontre, si l'arrêté invalidé par le district est maintenu, la rencontre ne peut en aucun cas se dérouler, l'arbitre faisant application des dispositions de l'article 8 ci-après dès que l'arrêté lui a été présenté.

Si l'arrêté invalidé par le district est levé seul le club recevant en est informé. Il lui appartient de prendre toutes dispositions pour que la rencontre puisse avoir lieu si l'arbitre juge le terrain praticable.

Il est rappelé qu'en cas d'absence d'arbitre officiel, la personne tirée au sort devient arbitre officiel avec tous les droits et les devoirs rattachés à cette fonction »

Le Secrétaire Général
Richard RATAJCZAK.



COMMISSION COORDINATION DES FINALES DE COUPES

ORGANISATION DES TIRAGES AU SORT DES ¼ ET ½ FINALES DES COUPES HERBE ET FUTSAL

› Les clubs intéressés par l'organisation du tirage au sort des ¼ et ½ Finales des coupes du District Artois peuvent envoyer leurs candidatures au District à l'attention de Monsieur le Président du District pour le **16 MARS 2020**.

Le club doit disposer d'une salle pouvant recevoir 250 personnes.

› Ce tirage se déroulera courant **Avril 2020**.

ORGANISATION DES FINALES DE COUPES HERBE ET FUTSAL

› Les clubs intéressés par l'organisation d'une finale peuvent envoyer leurs candidatures au District à l'attention de Monsieur Le Président du District pour le **31 MARS 2020**.

› Les finales se dérouleront courant **Mai / Juin 2020**.

› Les clubs retenus pour l'organisation de ces manifestations doivent disposer :

‣ De l'aire de jeu herbe en niveau 5 minimum pour les Finales Seniors Artois et Plateau et de niveau 6 minimum pour les autres Finales.

‣ D'une salle niveau 4 Futsal minimum (avec gradins) pour les Finales Seniors Artois et Verdure.

Le Président de la Commission
Gérard DEBONNE.

Parution du mercredi 4 mars 2020

COMMISSION DES LITIGES SPORTIFS ET ADMINISTRATIFS

REUNION RESTREINTE DU 3 MARS 2020

Présidence : Evelyne BAUDUIN

Présents : Bernard DEJARDIN – Jean DENEUVILLE – Jacques PENNINCK

DATE D'APPLICATION le 4 MARS 2020

RESERVES ET HOMOLOGATIONS

Les membres de la commission licenciés dans un club, ne participent ni aux délibérations, ni aux votes concernant leurs équipes et celles évoluant dans les mêmes catégories, divisions et groupes que les leurs.

COUPE VETERANS ARTOIS

22182473 – BERNEVILLE AS 5/BULLY LES MINES FCC 5

Match non joué – Terrain impraticable

La commission,

Considérant le rapport de l'arbitre de la rencontre, qui indique que le terrain est impraticable

Décide de donner match à jouer à une date à fixer par la commission des coupes.

COUPE VETERANS A 7

22182480 – CUINCHY FC 5/BOUVIGNY FC 5

Match non joué : arrêté municipal transmis hors délai

Après lecture du rapport de l'arbitre qui nous indique que les deux équipes étaient présentes sur place et que le terrain n'était pas praticable.

La commission,

Considérant le rapport de l'arbitre de la rencontre,

Décide de donner match à jouer à une date à fixer par la commission des coupes.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District (secretariat@artois.fff.fr) dans un délai de 7 jours (2 jours pour les matchs de coupe) à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de **65 euros** (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

La Présidente de la commission
Evelyne BAUDUIN.

Le secrétaire
Jacques PENNINCK.



**INFRACTIONS découlant de l'application
des Règlements Généraux concernant les équipes engagées
(article 83 des RG)**

Situation arrêtée au 29 Février 2020

Article 83 : Rappel des dispositions

La possibilité d'accéder en division supérieure ou de se maintenir dans une division repose sur le respect des conditions minimales de nombre d'équipes terminant les championnats en fonction du niveau de l'équipe senior A

La non observation de ces dispositions entraîne pour l'équipe hiérarchiquement la plus élevée l'impossibilité d'accéder en division supérieure si son classement en fin de saison le permettait ou la rétrogradation en division inférieure si le classement en fin de saison permettait le maintien.

Une rétrogradation résultant de ces dispositions intervient en supplément d'une relégation sportive en division inférieure.

Il est rappelé que les équipes vétérans n'entrent pas en ligne de compte, qu'une entente est décomptée pour une demi-équipe et qu'au niveau des débutants, les ententes sont interdites ; par ailleurs une équipe engagée est décomptée pour une demi-équipe pour les U8/U9 pratiquant à 5. En ce qui concerne les U6/U7, 6 joueurs licenciés seront décomptés pour une demi – équipe.

Enfin, les féminines et les U15 engagés en effectif réduit sont décomptés pour une équipe

Club évoluant en D3

FC Annay (manque 2 équipes jeunes)

Club évoluant en D5

US Ham (manque 1 équipe jeunes)

Clubs évoluant en D6 et ne pouvant accéder en D5

ES Ourton (manque une équipe jeunes)

Clubs évoluant en D6 et ne pouvant pas se maintenir

FCE La Bassée

Clubs évoluant en D7 et ne pouvant accéder en division supérieure parce que n'ayant engagé qu'une seule équipe

Manque 1 équipe La Comté - ES Thiennes - ASK Hénin

**Le Secrétaire Général
Richard RATAJCZAK.**



COMMISSION DES CALENDRIERS SENIORS

Mise à jour

Journée des 21 et 22 mars :

Se joueront les rencontres initialement prévues, reportées **du 9 février**.

Journée du 8 mai :

Se joueront les rencontres **individuelles prévues initialement les 21 et 22 mars**.

Richard RATAJCAK

Président du Département Seniors.



INFORMATION INSTALLATIONS

Le **FC Richebourg** nous informe qu'en raison de travaux prévus **jusqu'en janvier 2021** les équipes visiteuses se changeront **Salle Polyvalente Philippe Helle située à côté du Stade**.



COMMISSION COUPES SENIORS

Réunion du 26 février 2020

Présents : COPPIN Gilbert, DAUTREMEPUIS Francis, COFFRE Gérard, GEENS Dominique, GOOSSENS Éric, SION Daniel, SOJKA André.

Excusés : GOLAWSKI Micheline, BOUILLET Jean Marc

COUPES SENIORS :

HOMOLOGATION TOUR du 02 et 23/02/2020

Coupe ARTOIS Challenge Yves St AUBIN

Tour d'Ajustement

23/02/2020, 6 rencontres programmées, 2 rencontres jouées, RAS. 4 rencontres reportées.

Coupe François PLATEAU

3ème tour

23/02/2020, 1 rencontre reportée au 26/01/20, rencontre jouée, RAS.

Coupe Didier DEMANDRILLE

2ème tour

02/02/2020, 2 rencontres programmées, 1 rencontre jouée, RAS.

1 rencontre reportée du 26/01/2020 de nouveau reportée.

Tour d'Ajustement

23/02/2020, 3 rencontres programmées, 3 rencontres jouées, RAS.

Coupe Louis LETEVE

2ème tour

23/02/2020, 1 rencontre reportée du 26/01/20 de nouveau reportée.

Tour d'Ajustement

23/02/2020, 2 rencontres programmées, 1 rencontre jouée, RAS. 1 rencontre reportée.

Coupe Jean-Louis MALLEZ

2ème tour

23/02/2020, 3 rencontres reportées du 26/01/20 de nouveau reportée.

Tour d'Ajustement

23/02/2020, 2 rencontres programmées, 1 rencontre jouée, RAS. 1 rencontre reportée.

Coupe Lucas CICA

3ème tour

02/02/2020, 1 rencontre reportée du 26/01/20 jouée, RAS.

23/02/2020, 1 rencontre reportée du 26/01/20 jouée, RAS.

- **RESERVES** :

Suite aux réserves portées par les clubs dans les différentes coupes, voir PV de la commission juridique.

REPROGRAMMATION des RENCONTRES NON JOUEES

Compte tenu des nombreux matchs de championnat et des impératifs pour le tirage des quarts de finale prévu fin avril début mai, les matchs remis en coupe se joueront suivant le programme ci-dessous.

Coupe ARTOIS Challenge Yves St AUBIN

US IZEL les EQUERCHIN / US HESDIGNEUL le jeudi **02/04/2020 à 18h00**

ES BULLY les MINES / RC LABOURSE le jeudi **02/04/2020 à 18h00**

RC LOCON / FC LILERS le jeudi **02/04/2020 à 18h00**

JS ECOURT / JF GUARBECQUE le **11/04/2020 à 16h00**

AFCLL BETHUNE / Car BILLY MONTIGNY le **11/04/2020 à 16h00**

Coupe Didier DEMANDRILLE

SCPP WINGLES B / AS COURRIERES le jeudi **09/04/2020 à 18h15**

Coupe Louis LETEVE

US RIVIERE / AS BAILLEUL le jeudi **09/04/2020 à 18h15**

CSAL SOUCHEZ / AJ ARTOIS le jeudi **09/04/2020 à 18h15**

Coupe Jean-Louis MALLEZ

AS VALLEE TERNOISE B / US GONNEHEM C le jeudi **09/04/2020 à 18h15**

FC HEUCHIN / AS BARLIN le jeudi **09/04/2020 à 18h15**

RC VAUDRICOURT / US MAISNIL le jeudi **09/04/2020 à 18h15**

FC LA ROUPIE / ES ALLOUAGNE le jeudi **09/04/2020 à 18h15**

POINT sur les Clubs qualifiés dans les différentes coupes SENIORS au 26/02/2020

Coupe ARTOIS Challenge Yves St AUBIN. 16 équipes encore qualifiées.

Les équipes suivantes sont qualifiées pour les 8ème de Finales:

Niveau 1 : FC CALONNE F6.

Niveau 2 : AS BEAURAINS, US MONCHY au BOIS, ES ST CATHERINE et FC TILLOY.

Niveau 3 : AS BREBIERES et O BURBURE.

Niveau 5 : ST HENIN.

Plus les vainqueurs des rencontres

US IZEL les EQUERCHIN (D6) / US HESDIGNEUL (D4), ES BULLY les MINES (R3) / RC LABOURSE (D1), RC LOCON / FC LILLERS, JS ECOURT (R3) / JF GUARBECQUE (D1) et AFCLL BETHUNE (R3) / Car BILLY MONTIGNY (R3).

Plus **2** équipes encore qualifiées en Coupe **de la LIGUE**, CS DIANA LIEVIN et l'US ST POL sur TERNOISE.

ELABORATION des 8ème de Finales du 09/04/2020 à 18h15 & 23/04/2020 à 18h30.

Les équipes du **CS DIANA LIEVIN** et **l'US ST POL sur TERNOISE** étant encore qualifiées en coupe de la LIGUE lors du tirage des 8ème de finale de **la Coupe ARTOIS Challenge Yves St AUBIN** ne peuvent plus prendre part à la compétition et leur droit d'engagement leurs seront remboursés. (Art.4, particularité 9 du Règlement des coupes)

Matches du 09/04/2020 à 18h15

O BURBURE / US MONCHY au BOIS.

Vainqueur RC LOCON - FC LILLERS / Vainqueur ES BULLY les MINES - RC LABOURSE.

ES ST CATHERINE / AS BREBIERES.

Exempt / ST HENIN.

FC TILLOY / Exempt.

Exempt / Vainqueur US IZEL les EQUERCHIN - US HESDIGNEUL.

Matchs du 23/04/2020 à 18h30

AS BEURAINS / Vainqueur AFCL BETHUNE - Car BILLY MONTIGNY.

FC CALONNE F6 / Vainqueur JS ECOURT - JF GUARBECQUE.

Coupe François PLATEAU : 31 équipes encore qualifiées.

Les équipes suivantes sont qualifiées pour le 4ème Tour:

R3 : ESD ISBERGUES.

Niveau 1 : ES ANZIN, OS ANNEQUIN, US ROUVROY, US VERMELLES et SPP WINGLES.

Niveau 2 : USO DROCOURT, AAE EVIN, ES HAINES, ESP. CALONNE LIEVIN, USA LIEVIN, O LIEVIN, USO MEURCHIN et ES ST LAURENT/FEUCHY.

Niveau 3 : US COURCELLES, US GREY, AS LOISON, EC MAZINGARBE, ASSB OIGNIES B et US PAS en ARTOIS.

Plus l'équipe encore qualifiée en Coupe de la **LIGUE**, CS DIANA LIEVIN.

Plus les **8** équipes encore qualifiées en Coupe d'**ARTOIS Challenge Yves St AUBIN**

R3 : JS ECOURT.

Niveau 1 : FC CALONNE F6, JF GUARBECQUE et RC LABOURSE.

Niveau 2 : AS BEURAINS, US MONCHY au BOIS, ES ST CATHERINE et FC TILLOY.

Niveau 3 : AS BREBIERES et O BURBURE.

CALENDRIER :

Le 4ème Tour se jouera le 02/04/2020 à 18h00.

Le tour d'ajustement se jouera le 23/04/2020 à 18h30.

Les 8ème de Finales se joueront le 08/05/2020 à 16h00.

ELABORATION du 4ème tour du 02/04/2020 à 18h00.

ES ST LAURENT-FEUCHY/ ESD ISBERGUES. ES HAINES / ES ANZIN.

USA LIEVIN / SPP WINGLES.

AAE EVIN / EC MAZINGARBE.

Esp CALONNE LIEVIN / US VERMELLES.

OS ANNEQUIN / US ROUVROY.

USO MEURCHIN / US COURCELLES.

AS LOISON / ASSB OIGNIES B.

US PAS en ARTOIS / O LIEVIN.

USO DROCOURT / US GREY.

Coupe Didier DEMANDRILLE : 16 équipes encore qualifiées.

Les équipes suivantes sont qualifiées pour les 8ème de finale :

Niveau 4 : DYNAMO CARVIN, SC FOUQUIERES, AG GREY B, UAS HARNES B, FC HERSIN, CS DIANA LIEVIN B, USA LIEVIN B, JF MAZINGARBE, RC SAINS.

Niveau 5 : ES HAINES B et O VENDIN.

Niveau 6 : AFC LIBERCOURT et ASSB OIGNIES C.

Niveau 7 : AS KENNEDY HENIN.

Plus le vainqueur de la rencontre SPP WINGLES B(D4) / AS COURRIERES(D4).

Plus l'équipe encore qualifiée en Coupe **ARTOIS Challenge Yves St AUBIN**.

Niveau 5 : ST HENIN.

CALENDRIER :

Les 8ème de Finales se joueront le 08/05/2020 à 16h00.

Coupe Louis LETEVE : 16 équipes encore qualifiées.

Les équipes suivantes sont qualifiées pour les 8ème de finale :

Niveau 4 : RC AVESNES, ES BOIS BERNARD et CS HABARCQ.

Niveau 5 : OF ARRAS, SC AUBIGNY/SAVY, FC BEAUMONT, FC DAINVILLE, ES SAULTY, US PAS B et FC TILLOY B.

Niveau 6 : US ROCLINCOURT.

Niveau 7 : FC BREBIERES et FC GIVENCHY.

Plus les vainqueurs des rencontres

US RIVIERE (D5) /AS BAILLEUL (D5) et CSAL SOUCHEZ (D4) / AJ ARTOIS (D4).

Plus l'équipe encore qualifiée en Coupe **ARTOIS Challenge Yves St AUBIN**.

Niveau 6 : US IZEL les EQUERCHIN.

CALENDRIER :

Les 8ème de Finales se joueront le 08/05/2020 à 16h00.

Coupe Jean-Louis MALLEZ : 16 équipes encore qualifiées.

Les équipes suivantes sont qualifiées pour les 8ème de finale :

Niveau 4 : FC CALONNE F6 B.

Niveau 5 : FC AUCHEL B, FC BUSNES et AS SAILLY LABOURSE B.

Niveau 6 : AS CAUCHY, ES HAILLICOURT, FC LA COUTURE B et US ST POL C.

Niveau 7 : O LA COMTE.

Plus les vainqueurs des rencontres, AS VALLEE TERNOISE B (D6) / US GONNEHEM C (D4), US HEUCHIN (D5) / AS BARLIN (D4), RC VAUDRICOURT (D6) / US MAISNIL (D6) et FC LA ROUPIE(D4) / ES ALLOUAGNE (D4).

Plus les équipes encore qualifiées en Coupe **ARTOIS Challenge Yves St AUBIN**.

Niveau 4 : US HESDIGNEUL et FC LILLERS.

Niveau 5 : RC LOCON.

CALENDRIER :

Les 8ème de Finales se joueront le 08/05/2020 à 16h00.

Coupe Lucas CICA : 17 équipes encore qualifiées.

Les équipes suivantes sont qualifiées pour le tour d'Ajustement :

Niveau 5 : SUD ARTOIS B, AS COURRIERES B et CS HABARCQ B.

Niveau 6 : ES ANGRES B, JF GUARBECQUE C, FC LILLERS B, INT NORRENT FONTES B, AOSC SALLAUMINES B et ES VENDIN C.

Niveau 7 : FC AVION REPUBLIQUE B, FC BEAUMONT B, O BURBURE, FC CALONNE F6 C, AS MAROEUIL B/TINCQUIZEL C, USO MEURCHIN C, FC MERICOURT B et FC SERVINS B.

CALENDRIER :

Le 09/04/2020 tour d'Ajustement à 18h15.

Les 8ème de Finales se joueront le 01/05/2020 à 16h00.

ELABORATION match du 09/04/2020 à 18h15.

AOSC SALLAUMINES B / O BURBURE.

Coupes VETERANS :

HOMOLOGATION TOUR du 22&23/02/2020

Coupe ARTOIS Challenge Jacques PENNINCK

Matches du samedi 22/02/2020

4 rencontres programmées, 3 rencontres jouées, RAS. 1 Forfait.

Amendes :

Forfait : 15 Euros.

ES AGNY

Conséquence du forfait :

Le club de l'ES AGNY ayant fait forfait en coupe d'ARTOIS entraîne l'exclusion de son équipe vétérans des autres coupes vétérans. (Application de l'article 6 des règlements des coupes du DISTRICT)

Matches du dimanche 23/02/2020

6 rencontres programmées, 5 rencontres jouées, RAS, 1 rencontre reportée.

Coupe ARTOIS à 7

Matches du samedi 22/02/2020

6 rencontres programmées, 2 rencontres jouées, RAS. 1 Forfait, 3 rencontres reportées.

Amendes :

Forfait : 15 Euros.

ES St LAURENT/FEUCHY

Matches du dimanche 23/02/2020

10 rencontres programmées, 3 rencontres jouées, RAS. 7 rencontres reportées.

Coupe Léonce LOYEZ

Matches du samedi 22/02/2020

9 rencontres programmées, 4 rencontres jouées, RAS. 5 rencontres reportées.

Matches du dimanche 23/02/2020

16 rencontres programmées, 7 rencontres jouées, RAS. 2 Forfaits, 7 rencontres reportées.

Amendes :

Forfait : 15 Euros.

FC ANNAY et AS QUIERY la MOTTE.

- RESERVES :

Suite aux réserves portées par les clubs dans les différentes coupes, voir PV de la commission juridique.

POINT sur les qualifiés dans les différentes coupes VETERANS au 26/02/2020

Coupe ARTOIS Challenge Jacques PENNINCK

Les équipes suivantes jouant le samedi après-midi sont qualifiées pour les quarts de finale.

Car BILLY MONTIGNY, UC DIVION, US NOEUX et ES VENDIN le VIEIL.

Les équipes suivantes jouant le dimanche matin sont qualifiées pour le Tour d'ajustement.

US BIACHE, US CROISILLE, UAS HARNES, St HENIN et O LIEVIN.

Plus le vainqueur de la rencontre AS BERNEVILLE / FC CHARCOT.

Coupe ARTOIS à 7

Les équipes suivantes jouant le samedi après-midi sont qualifiées pour le Tour d'ajustement.

AS BAILLEUL, US BILLY BERCLAU et USA LIEVIN.

Plus les vainqueurs des rencontres AS CAUCHY / UC DIVION, ESD ISBERGUES / FC CAMBLAIN et CS PERNES / SC ST NICOLAS

Les équipes suivantes jouant le dimanche matin sont qualifiées pour le 3ème tour.

SC AUBIGNY/SAVY, ES BULLY, EPINOY CARVIN.

Plus les vainqueurs des rencontres USA ARLEUX / US VERMELLES, US CHT AVION / US NOYELLES/LENS, FC CUINCHY / FC BOUVIGNY, FC ESTEVELLES / FC DYNAMO CARVIN, FC GIVENCHY / ES LAVENTIE, ES LABEUVERIERE / RC LABOURSE et AS VALLEE TERNOISE / SC FOUQUIERES.

Coupe Léonce LOYEZ

Les équipes suivantes jouant le samedi après-midi sont qualifiées pour le Tour d'ajustement.

AEE AIX, ASPTT ARRAS, AUBIGNY au BAC, US BEUVRY, FC HINGES, USSM LOOS en GOHELLE, FC MONTIGNY, SLC POMMIER et FC TILLOY.

Plus les vainqueurs des rencontres O BURBURE / FC DAINVILLE, CS HABARCQ / US MONCHY BRETON, US HOUDAIN / FC AUCHEL, ES LABEUVERIERE / US HAM et US VIMY / AAF AUBY.

Les équipes des **Car BILLY MONTIGNY, UC DIVION, US NOEUX et ES VENDIN** étant qualifiées pour les quarts de finale de la Coupe ARTOIS Challenge Jacques PENNINCK ne peuvent plus prendre part à la compétition et leur droit d'engagement leurs seront remboursés.

Les équipes suivantes jouant le dimanche matin sont qualifiées pour le 2ème tour.

SC FOUQUIERES, ES ILLIES/AUBERS, FCE LA BASSEE, FC LA COUTURE, Esp CALONNE LIEVIN, CS DIANA LIEVIN, US RIVIERE, ES ST LAURENT/FEUCHY et Ent VERQUIN.

Plus les vainqueurs des rencontres AS LOISON / ES DOUVIRIN, AS TINCQUIZEL / JS ECOURT, AS VENDIN / AS BAPAUME, US IZEL les EQUERCHIN / AS BEAURAINS, AOSC SALLAUMINES / AAE EVIN, US COURCELLES / FC RICHEBOURG et ES HAINES / LES MORDUS VERQUIN

CALENDRIER :

Coupe ARTOIS Challenge Jacques PENNINCK

Le dimanche le 08/03/2020 match reporté du 23/02/2020 et tour d'ajustement.

Coupe ARTOIS à 7

Le 07&08/03/2020, matchs reportés du 22&23/02/2020 et 3ème tour ARTOIS à 7

Le 21&22/03/2020 tour d'ajustement et 3ème tour.

Coupe Léonce LOYEZ

Le 07&08/03/2020, matchs reportés du 22&23/02/2020 et 2ème tour LOYER.

Le 21&22/03/2020 3ème tour.

Le 12/04/2020 tour d'ajustement si besoin.

Coupes FUTSAL :

POINT sur les qualifiés dans les différentes coupes FUTSAL au 26/02/2020

Coupe ARTOIS FUTSAL :

9 équipes encore qualifiées.

Les équipes suivantes sont qualifiées pour le tour d'ajustement.

FC LENS UNITED.

Plus les vainqueurs des rencontres AG GRENNAY / FC DOORGES, GIVENCHY FUTSAL / AC COURCELLES, LA BASSEE FUTSAL B / AVION FUTSAL B, FC BARLIN / US VIMY, ST VENANT FUTSAL / FESTUBERT MELTING et AS ARRAS FUTSAL / FS LIBERCOURT B.

Plus 2 équipes en Coupe de la Ligue : jouant le 29/02/2020 FC MAZINGARBE et PONT VENDIN.

CALENDRIER :

Semaine 12 du 16/03/2020 au 22/03/2020 tour d'ajustement.

Coupe Alain VERDURE :

15 équipes encore qualifiées.

Les équipes suivantes sont qualifiées pour les 8ème de finale :

FC BARLIN B, EFC BETHUNE, ESSARS FUTSAL, FESTUBERT MELTING B, AG GRENNAY B, LA BASSEE FUTSAL C, FC MAZINGARBE B, MERICOURT FUTSAL B, AFC NOEUX B, PONT VENDIN B et US VIMY B.

Plus 4 équipes en Coupe Artois : AS ARRAS FUTSAL, GIVENCHY FUTSAL, FC LENS UNITED et ST VENANT FUTSAL.

CALENDRIER :

Les 8ème de finale se joueront la semaine 15 du 06/04/2020 au 12/04/2020.

Coupes FEMININES :

Coupe ARTOIS Challenge Evelyne BAUDUIN

POINT sur les qualifiés au 26/02/2020

Les équipes suivantes sont qualifiées pour les 1/4 de finale :

Niveau R2 : FCF ARRAS B, AS BAPAUME et AG GRENNAY.

Niveau 1 : Entente AAE AIX NOULETTE-AJ NEUVILLE, US BEUVRY, FCF HENIN B, ES VENDIN et US VERMELLES.

Coupe ARTOIS Féminines à 7

Tour d'Ajustement programmé le 09/02/2020 reporté au 01/03/2020

AS BARLIN / FC BOUVIGNY

OS ANNEQUIN / UC DIVION

FC HERSIN / US RUCH CARVIN

POINT sur les qualifiés au 26/02/2020 :

Les équipes suivantes sont qualifiées pour les 8ème de finale :

AJ ARTOIS, ES BOIS BERNARD, US CROISSETTE, FC DAINVILLE, USO DROCOURT, JF GUARBECCUE, ESD ISBERGUES, DR LAMBRES les AIRE, ES LAVENTIE, US MONCHY au BOIS, AJ RUITZ, US ST POL sur TERNOISE et KS VAUDRICOURT.

Plus les vainqueurs des rencontres du 09/02/2020 reporté au 01/03/2020

AS BARLIN / FC BOUVIGNY

OS ANNEQUIN / UC DIVION

FC HERSIN / US RUCH CARVIN

CALENDRIER :

La date des 8ème de finale sera fixée après l'établissement du calendrier de la 2ème phase.
Un tour de table clôtura cette réunion.

**Le Secrétaire de la commission,
Daniel SION.**



COMMISSION CALENDRIERS FEMININS

COMPOSITION DES GROUPES SENIORS A 7

Poule A – Niveau 1

AS BARLIN - Dimanche à 10 heures – Stade Derancy
FC BOUVIGNY - Dimanche à 10 heures – Stade Godefroy Mayeur
AJ ARTOIS - Dimanche à 10 heures – Stade Municipal de Bucquoy
JF GUARBECCQUE - Dimanche à 10 heures – Stade Municipal
ESD ISBERGUES - Dimanche à 10 heures – Stade Basly
ES LAVENTIE - Samedi à 16 heures – Stade Municipal 1
US MONCHY AU BOIS - Samedi à 17 heures – Stade Municipal
AS NEUVIREUIL – Dimanche à 10 heures – Stade Municipal à Gavrelle
USO DROCOURT - Dimanche à 10 heures – Stade Joseph Baland 2
US ST POL - Samedi 17 heures 30 – Stade Léo Lagrange

Poule B – Niveau 2

ES BOIS BERNARD - Dimanche à 10 heures - Stade Municipal
US CARVIN RUCH - Dimanche à 10 heures 30 – Stade Séraphin Cordier
RC CHOCQUES - Dimanche à 10 heures – Stade Municipal
FC DAINVILLE - Dimanche à 10 heures – Stade Municipal
ENTENTE AAE DOURGES / AS COURRIERES - Dimanche à 10 heures – Stade Charles De Gaulle à Dourges
DR LAMBRES - Dimanche à 10 heures 30 – Stade Raymond Marles
US CROISETTE – Dimanche à 10 heures – Stade Municipal
AS TINCQUIZEL – Dimanche 11 heures – Stade de l'Atrébatie à Savy Berlette
KS VAUDRICOURT – Dimanche à 10 heures – Stade Municipal

Poule C – Niveau 3

OS ANNEQUIN - Dimanche à 10 heures – Stade Daniel Leclercq
AS BONNIERES – Dimanche à 10 heures – Stade Foyer Rural
FC BOUVIGNY – Dimanche à 10 heures – Stade Godefroy Mayeur
UC DIVION – Dimanche à 10 heures – Stade Jules Mallez
FC HERSIN - Dimanche à 11 heures – Stade Marian Kaczmarek

FC LA ROUPIE - Dimanche à 10 heures – Stade de la Roupie à Isbergues

FCH LENS - Dimanche à 10 heures – Stade Jean Moulin

AS QUIERY/IZEL - Dimanche à 10 heures – Stade Communal de Quiéry

AJ RUITZ – Dimanche à 10 heures – Stade Municipal

FC VERQUIGNEUL – dimanche à 10 heures – Stade Guy Mollet

La Présidente de la Commission

Evelyne BAUDUIN.



MOBILISER ET ANIMER UNE EQUIPE AU SERVICE D'UN PROJET

Le SAMEDI 21 MARS 2020 à ROUVROY de 8 heures 30 à 12 h 30

OBJECTIFS :

> Cette formation organisée par l'IR2F et le District Artois est ouverte aux **dirigeants licenciés et associés** à la gestion de votre club.

> Vous avez un projet club et vous désirez le mettre en forme, on peut vous aider à mobiliser et animer une équipe au service d'un projet.

LIEU ET DATES :

Cette formation aura lieu à ROUVROY au club-house du stade Constant Duquesnoy, rue Général de Gaule le **Samedi 21 mars 2020 de 8 heures 30 à 12 heures 30**

ANIMATEURS :

> **Evelyne BAUDUIN**, vice-présidente du District et formatrice labellisée IFF.

> **Jean Luc ELLART**, formateur labellisé IFF.

PROGRAMME SUCCINCT :

Identifier les missions nécessaires au projet.

Identifier les **ressources humaines** au service du projet.

Développer sa capacité à gérer les acteurs.

Savoir déléguer « les hommes au service du projet »

Fidéliser les membres du club en valorisant leur implication.

PUBLIC CONCERNE : 12 à 16 participants

> Dirigeants bénévoles de club.

> Présidents et membres du bureau.

COMMENT PARTICIPER :

Bulletin d'inscription à télécharger sur le site, à remplir et renvoyer avant le **11 mars 2020** à carfaux@lfhf.fff.fr et à accueil@artois.fff.fr (**Monsieur GOOSSENS**).

Le Président de la Commission
Louis DARTOIS.

Le Secrétaire de la Commission
Eric GOOSSENS.



OPTIMISER LES RESSOURCES FINANCIERES DE SON CLUB

Le **SAMEDI 28 MARS 2020** à **MONCHY AU BOIS** de 8 heures 30 à 12 h 30

OBJECTIFS

- > Cette formation organisée par l'IR2F et le District Artois est ouverte **aux dirigeants licenciés** dans un club, notamment ceux chargés de la gestion de l'association.
- › En fonction du projet du club et de ses valeurs, pouvoir faire appel à la fois à des ressources publiques et privées.
- › S'allier et travailler avec des partenaires.
- › Champ et recherche de partenaires, doit être un chantier prioritaire car défi économique de votre développement.

LIEU ET DATES

MONCHY AU BOIS - Club House du Stade - 1 rue Saint Ladre - 62111 MONCHY au BOIS - Samedi 28 mars 2020 de 8 Heures 30 à 12 heures 30

ANIMATEURS

- > **Evelyne BAUDUIN**, vice-présidente du District et formatrice labellisée IFF.
- > **Louis DARTOIS**, président de la commission de Formation et formateur labellisé IFF

PROGRAMME SUCCINCT

Identifier les ressources financières du club.

Différencier le sponsoring et le mécénat.

Savoir présenter son club à un partenaire ainsi que projet et ses valeurs.

Solliciter des subventions :

- Règles, dossiers.
- Dispositifs fédéraux et locaux.

PUBLIC CONCERNE : 12 à 16 participants maxi

- > Dirigeants bénévoles de club.
- > Présidents, trésoriers ou Membres du bureau

COMMENT PARTICIPER :

Bulletin d'inscription à télécharger sur le site, à remplir et renvoyer avant le **18 mars 2020** à carfaux@lfhf.fff.fr et à accueil@artois.fff.fr (**Monsieur GOOSSENS**).

**Le Président de la Commission
Louis DARTOIS.**

**Le Secrétaire de la Commission
Eric GOOSSENS.**